

Image not found or type unknown



# L'employeur peut-il modifier librement les fonctions d'un salarié ?

publié le **24/07/2012**, vu **793 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

L'employeur peut librement décider d'ajouter ou de retrancher certaines tâches voire d'affecter le salarié à un poste ou dans un service différent, du moment que sa qualification ne s'en trouve pas modifiée.

[Lire l'article](#)